

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

TERMINAL MÉTHANIER DE CACOUNA UNE IDÉE «INCOMPLÈTE ET PRÉMATURÉE» JUGENT LES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Gros Cacouna, le 14 juin 2006 – Après avoir soigneusement étudié les éléments de justification du projet de terminal méthanier de Gros Cacouna, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) présentait aujourd'hui son analyse et ses recommandations dans le cadre des audiences publiques du BAPE. «Comme le promoteur, les conseils régionaux de l'environnement du Québec sont en faveur d'une sécurité énergétique accrue» a tenu à souligner le président du RNCREQ, Marc Turgeon. «Mais en toute logique, cette sécurité passe prioritairement par des sources d'énergies locales et renouvelables, alliées à de rigoureuses politiques d'économies d'énergies».

Le mémoire du RNCREQ démontre que le projet, en dépit des retombées locales non négligeables qu'il apporte à court terme, n'offre que peu de bénéfices collectifs à long terme. En outre, de nombreux impacts environnementaux sont à prévoir, notamment au chapitre des émissions de gaz à effet de serre qui seraient produites au terminal.

Le RNCREQ rappelle qu'il ne s'oppose pas à l'utilisation du gaz naturel. Utilisé aux fins où il est très efficace (comme le chauffage et certains usages industriels) et en remplacement des énergies moins propres (mazout, charbon, pétrole, etc.), le gaz naturel pourrait contribuer sensiblement à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, une telle volonté de remplacement n'existe pas. Et comme le gaz naturel demeure une énergie polluante et non renouvelable, le RNCREQ ne peut appuyer sa mise en valeur sans que cela ne s'inscrive dans une stratégie globale visant l'amélioration concrète du bilan environnemental dans le secteur de l'énergie.

Par ailleurs, le RNCREQ estime que le projet présenté ne s'inscrit pas dans le cadre d'une approche optimale pour la collectivité québécoise. En effet, comme se fut régulièrement le cas dans l'histoire du Québec (les mines, la forêt, l'électricité), c'est encore une industrie majoritairement primaire qui sera mise en place. Le Québec ne servira que de zone de transit pour le gaz alors que l'utilisation finale se fera vraisemblablement à l'extérieur du territoire. Il n'y a aucune garantie sur la création de valeur ajoutée au projet. Marc Turgeon souligne que «ce n'est pas en continuant d'accepter des projets aussi peu structurants qu'on va pouvoir développer le Québec de façon durable».

Le RNCREQ estime donc que le projet de terminal méthanier de Gros Cacouna est prématuré. Le Québec doit prioritairement définir la place qu'il veut accorder au gaz naturel dans le cadre d'une démarche de planification structurée, et ainsi adopter une vision de développement durable de cette forme d'énergie.

-30-

Source : Philippe Bourke, directeur du RNCREQ Tél : 1-514-791-7022 Marc Turgeon, président du RNCREQ Tél : 1-514-246-4255